

Un paysage à révéler, celui du Québec fantastique

Jules Lamarre, Ph.D. et Louise Lamarre

Volume 15, numéro 1, printemps 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075055ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075055ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamarre, J. & Lamarre, L. (1996). Un paysage à révéler, celui du Québec fantastique. *Téoros*, 15(1), 44–45. <https://doi.org/10.7202/1075055ar>

UN PAYSAGE À RÉVÉLER, CELUI DU QUÉBEC FANTASTIQUE

Jules Lamarre et Louise Lamarre

Jules Lamarre, Ph.D.,
géographe
Chargé de cours à l'UQAR
Module de géographie
et

Louise Lamarre, professeure
Département de cinéma
Université Concordia

Les toponymes servent à nommer les lieux, bien sûr. Mais ces conventions ne sont pas que de simples étiquettes à placer sous les entités que l'on retrouve sur les cartes géographiques. En effet, en plus de désigner des objets physiques, rivières, villes,

montagnes, etc., les noms de lieux sollicitent l'imaginaire qui leur accole aussitôt une certaine charge mentale (L.-E. Hamelin, 1975). Le nom de lieu force la connection, pour ainsi dire, entre un lieu et ce que l'on sait à son sujet. Aussitôt, des noms comme New York, Montréal, Rimouski font référence à des lieux auxquels on n'a comme pas le choix d'associer une atmosphère, une réputation, des connaissances de toutes sortes, vraies et fausses. Même si on n'a jamais mis les pieds à Chibougamau, ni vu de ses propres yeux les portes de l'enfer sur la rivière Rimouski, prononcer ces seuls mots met l'imagination en marche qui confère à ces lieux des attributs, invente des histoires à leur sujet.

De ce point de vue, les toponymes, et plus précisément leur caractère évocateur, s'avèrent une ressource intéressante à exploiter d'un point de vue touristique. Au moyen du cinéma, ce médium qui rend réels les fruits de l'imaginaire, il est possible de mettre en images, d'«imaginer» à partir des noms de lieux eux-mêmes, des paysages à faire connaître aux touristes d'ici et d'ailleurs. En tenant compte du caractère évocateur des noms de lieux, Jean Poirier (1982, p. 7) a identifié trois types principaux de formations toponymiques dans la nomenclature géographique québécoise. Il y a des noms descriptifs (lac rond, lac carré), des noms de femmes ou d'hommes (Drummondville), ainsi que des noms qui ont à voir avec nos croyances religieuses, comme tous ces noms de Saintes et de Saints que l'on a donné à une foule de municipalités. Puis viennent quelques catégories moins souvent représentées, mais combien plus intéressantes pour notre propos, comme celle des légendes.

Les enquêtes toponymiques révèlent que plusieurs toponymes au Québec tirent leur origine de légendes ou bien qu'ils ont eux-mêmes inspiré de telles légendes après avoir été mis en usage. Dans les deux circonstances, les légendes toponymiques rapportent des événements extraordinaires qui se seraient déroulés dans des endroits précis. Ces récits tirent profit d'une géographie locale dont les éléments sont magiques. Ce sont souvent de petits chefs-d'oeuvres fantastiques racontant des mésaventures vécues par des humains par trop téméraires ayant visité des lieux hantés au mauvais moment... On y retrouve des fées, des diables et des lutins en abondance.

Si les noms de lieux possèdent la propriété de créer des paysages (Tilley, 1994, p. 19), les noms de lieux qui rappellent des légendes toponymiques, par exemple, suggèrent l'existence ici d'un paysage bien particulier, celle d'un paysage fantastique, dont la connaissance est à notre portée: il ne demande qu'à être «révélé». Pour le mettre en évidence, il y aurait lieu de recenser d'abord les toponymes québécois évoquant le fantastique, de les classer par thèmes et d'analyser ensuite les densités de répartition des éléments appartenant à chacune de ces catégories dans le but de repérer les aires d'extension spatiale de ces thèmes. Ce serait une façon simple d'obtenir une carte des régions fantastiques d'ici, une carte du Québec fantastique. Dans un second temps, le cinéma pourrait prendre la relève en mettant en image une légende toponymique représentative du faciès fantastique de chacune des régions. On pourrait ainsi créer de nouveaux attraits touristiques qui non seulement pourraient faire connaître un aspect particulièrement fascinant de la culture québécoise à l'étranger mais aussi intéresser les Québécois et Québécoises à visiter leur propre paysage fantastique.

Peu de gens d'ici connaissent l'existence des légendes toponymiques, mis à part les toponymistes. Pourtant, ces légendes appartiennent à notre patrimoine. Lorsque l'on se fait raconter une de ces légendes qui se rattachent à un endroit que l'on visite, il n'est plus possible par la suite de voir cet endroit de la même façon. Le lieu le plus banal, du moins en apparence, prend alors les dimensions d'un monument. L'imaginaire prend le dessus. Grâce au cinéma il devient possible de transformer des lieux en monuments et de les exporter en incitant les gens d'ailleurs à venir les voir.

Ici, au Québec, les films pourraient être présentés dans les divers musées régionaux et sur des traversiers. Un itinéraire touristique ponctué de visionnement de films toponymiques pourrait alors donner accès au visage d'un Québec fantastique insoupçonné. Nous avons mis ce projet en route.

Voici d'ailleurs un bel exemple de légende toponymique:

L'Arbre-Sec-à-Cariolet

La paroisse de Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, fondée en 1679, s'appelait à l'origine Saint-Paul-de-l'Arbre-Sec. Ce toponyme rappelle l'étrange aventure qui serait arrivée dans les parages au violonneux François Gosselin et à son voisin, le menuisier Cariolet.

On raconte qu'en revenant d'une de ces longues veillées où il faisait danser les villageois, Gosselin, le violonneux bossu, s'était endormi le long de la route près d'un rocher. Réveillé

à minuit par des bruits étranges, le bossu voulut s'enfuir quand une bande de lutins lui barra la route. Ceux-ci lui proposèrent alors de les faire danser toute la nuit au son de son violon en échange de quoi, s'il s'acquittait bien de sa tâche, il serait bien récompensé. Et Gosselin de s'exécuter, parce qu'il n'avait pas le choix, et de faire danser les lutins jusqu'au matin. Au lever du jour, le chef des lutins s'avança alors pour lui faire une offre en ces termes «Fortune ou beauté?». François réfléchit un moment et, portant la main à sa bosse, répondit: «Voyez, si vous pouviez m'enlever ce paquet, ma foi! J'en serais très heureux». François eut à peine le temps de remercier les lutins qu'ils avaient tous disparus. Plus tard en arrivant chez lui, Gosselin rencontra son voisin Carnolet qui, ne voyant plus la bosse de Gosselin, crut aussitôt que le violonneux avait vendu son âme au diable. Coincé, le violonneux dut alors lui raconter son aventure de la nuit précédente.

Le soir même, à son tour Carnolet décide de se rendre à l'endroit que lui avait indiqué Gosselin en emportant avec lui cette flûte dont il jouait à l'occasion. Sur le coup de minuit, les lutins réapparurent et obligèrent également Carnolet à les faire danser toute la nuit au son de son instrument, ce qui, bien sûr, n'était pas pour lui déplaire. Au matin, le chef des lutins lui proposa également de choisir entre la fortune et la beauté. Sans réfléchir, Carnolet répondit aussitôt: «Donnez-moi donc, messieurs, ce dont le violonneux n'a pas voulu». Et pendant que les lutins disparaissaient, la bosse de

Gosselin se mit à pousser sur le dos de Carnolet! Tremblant de colère, Carnolet revint la nuit suivante pour exiger des explications. «Gredin! que m'as-tu planté là sur le dos?», lança-t-il au chef des lutins. «Ce que toi-même m'a demandé», de lui répondre le lutin. Fou de rage, le menuisier s'élança alors vers les lutins en brandissant sa flûte pour les frapper. Mais son bras reste en l'air, figé, sa voix s'étrangle dans sa gorge; et il sent ses pieds prendre racine, sa peau durcir et se fendiller comme l'écorce d'un vieil arbre, ses bras s'allonger en forme de branches.

On ne revit jamais Carnolet. Passant au même endroit quelques jours plus tard, le violonneux remarqua qu'il s'y trouvait un vieil arbre tout tordu et sec qui n'y était pas auparavant. Au bout d'une branche pendant encore la flûte de Carnolet. Par la suite, l'endroit fut désigné par le nom d'Arbre-Sec-à-Carnolet (Ile d'Orléans).

f

Références

- HAMELIN, Louis-Edmond, *Nordicté canadienne*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1975, 458 p.
- POIRIER, Jean, *Regards sur les noms de lieux*, Commission de toponymie du Québec, Études et recherches toponymiques, no 3, 1982, 174 p.
- TILLEY, Christopher, *A Phenomenology of Landscape*, Providence (É.-U.), Berg Publishers, 1994, 221 p.

Votre inscription au BOTTIN TOURISTIQUE 1996

L'industrie du tourisme culturel, récréatif et d'affaires au Québec

Ce **Bottin**, qui paraît à la fin de mai, fournit les coordonnées postales et téléphoniques, secteurs d'activité et divers renseignements sur les intervenants touristiques au Québec. Tiré à 2500 exemplaires, ce *Who's who* est distribué gracieusement et largement dans les milieux touristiques, associatifs, économiques et gouvernementaux du Québec, du Canada et de l'étranger.

En s'y inscrivant, on s'assure d'une plus grande visibilité et on met en valeur les services, produits et attraits de son entreprise ou organisme tout en le personnalisant. Les frais d'inscription sont de 50 \$. En retour, nous vous inscrivons dans le **Bottin**, nous vous en expédions un exemplaire gratuit et nous vous abonnons au périodique *InfoCongrès*.

Pour s'inscrire ou pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à
QUÉBEC DANS LE MONDE / C.P. 8503 / Sainte-Foy (Québec) / G1V 4N5
Tél. (418) 659-5540 ou Fax: (418) 659-4143